

[REDACTED]

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

[REDACTED]

PRESS RELEASE

4761/83 (Presse 21)

824th meeting of the Council

- Economic and Financial Questions -

Brussels, 7 February 1983

President: Mr Gerhard STOLTENBERG,  
Federal Minister for Finance  
of the Federal Republic of Germany

7.II.83

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Willy de CLERCQ  
Deputy Prime Minister,  
Minister for Finance

Denmark:

Mr Henning CHRISTOPHERSEN  
Minister for Finance

Germany:

Mr Gerhard STOLTENBERG  
Federal Minister for Finance

Greece:

Mr Gerasimos ARSENIS  
Minister for National Economic  
Affairs

Mr Otto SCHLECHT  
State Secretary,  
Federal Ministry of Economic Affairs

Mr Hans TIETMEYER  
State Secretary  
Federal Ministry of Finance

France:

Mr Jacques DELORS  
Minister for Economic Affairs  
and Finance

Ireland:

Mr Maurice DOYLE  
Permanent Secretary,  
Ministry of Finance

Italy:

Mr Giovanni GORIA  
Minister of the Treasury

Luxembourg:

Mr Jacques SANTER  
Minister for Finance

Netherlands:

Mr H. RUDING  
Minister for Finance

United Kingdom:

Sir Geoffrey HOWE  
Chancellor of the Exchequer

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI - Vice President

NCI III

The Council reached a common position on a new decision empowering the Commission to raise loans under the New Community Instrument with a view to promoting investment in the Community (NCI III).

This common position provides for a ceiling of 3 thousand million ECU which will be drawn in several tranches. The latter will be authorized by the Council acting by a qualified majority.

The product of such borrowing will be allocated in the form of loans to the financing of investment projects designed to achieve convergence and increasing integration of the economic policies of the Member States and the strengthening of the competitiveness of the Community economy, inter alia by the dissemination of new technologies and innovations.

These projects must meet the priority objectives of the Community in the sectors of energy and infrastructure and, generally speaking, the financing of investments by SMUs in industry and the other producing sectors taking account, inter alia, of their regional impact and the need to combat unemployment.

This common position will, after finalization of the texts, be notified to the European Parliament under the conciliation procedure.

PREPARATION FOR THE IMF INTERIM COMMITTEE MEETING

In preparation for the next meeting of the IMF Interim Committee on 10 and 11 February next, the Council approved the statement to be made to that meeting by the President.

ECONOMIC SITUATION

The Council had an exchange of views on the latest economic developments in the Community.

---

Bruxelles, le 7 fevrier 1983.  
Note Bio (83)64 aux Bureaux Nationaux  
cc. aux membres du Groupe du Porte-Parole

-----  
Preparation du Conseil Agricole (J. EKELMANS)  
-----

433

Le Conseil agricole qui se reunit aujourd'hui a 15 heures  
traitera des points suivants :

1) Acquis communautaire  
-----

Le Conseil poursuivra sa discussion du 17 janvier sur les  
dossiers de l'huile d'olive et des fruits et legumes. A ce  
stade, aucune nouvelle proposition n'a ete transmise par la  
Commission au Conseil ni pour l'huile d'olive ou seront discutees  
les options de la presidence (voir Bio 23 suite 3 du 18.01.83)  
ni pour les fruits et legumes ou l'on attend des propositions  
complementaires pour les aspects exterieurs.

2) Prix agricoles  
-----

Le Conseil traitera des propositions de prix et de  
mesures connexes pour les principaux produits agricoles : lait,  
cereales, viande bovine, viande ovine, huile d'olive, fruits et  
legumes et sucre.

3) Sons  
-----

Le Conseil discutera ensuite - et pourrait adopter - la  
proposition de la Commission visant a retablir la preference  
dont beneficent les ACP pour leurs exportations de sons vers la  
Communaute. Les ACP s'etant plaints de la hausse du  
prelevement sur les sons, la Commission avait propose d'insérer  
dans les accords un element fixe de 6 Ecu/100 kg (sur lequel les  
ACP ont une preference) et de reduire en consequence l'element  
mobile.

4) Beurre de Nouvelle Zelande  
-----

Le Conseil fixera probablement la quantite a importer au  
mois de mars, l'adjudication de beurre sur les pays tiers etant  
encore ouverte pour cette periode.

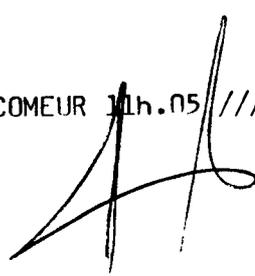
5) Mesures veterinaires  
-----

Des modifications aux directives de base relatives aux  
echanges intracommunautaires de viandes fraiches (directive  
64/433) et aux importations de viandes fraiches et d'animaux  
vivants des especes bovine et porcine en provenance de pays  
tiers (directive 72/462) devraient etre approuvees en point A  
(voir a ce sujet la note Memo no 13).

Le Conseil traitera egalement des problemes du personnel  
charge de l'inspection sanitaire (directives 71/118 et 77/99).

a suivre  
Amities  
M. SANTARELLI

COMEUR 11h.05 ////



1

BRUXELLES, le 7 fevrier 1983

NOTE BIO (83) 64 suite 1 aux bureaux nationaux  
c.c. aux membres du groupe du porte parole

433

-----  
OBJET : CONSEIL AGRICOLE DES 7/8 FEVRIER (Vasey)  
-----

Le Conseil a rendu hommage a l'ancien ministre italien de l'agriculture, M. Marcora, recemment decede.

Le Conseil a ensuite approuve sans debat, les directives veterinaires concernant le commerce intra-communautaire et les importations d'animaux vivants et de viandes fraiches (voir Memo n. 13).

Les travaux du Conseil sur les autres points a l'ordre du jour peuvent se resumer schematiquement comme suit :

#### 1. ACQUIS COMMUNAUTAIRE

-----

La delegation italienne a rappele sa position de principe prealable, qu'elle ne pourra accepter aucun accord sur un volet sans un accord sur l'autre.

##### A) Fruits et legumes

-----

###### - regime interne :

-----

En ce qui concerne le renforcement des organisations de producteurs, un large accord s'est degage sur la proposition de la Commission visant l'augmentation des aides au demarrage (6%, 5%, 4%, 3%, 2% de la quantite reellement commercialisee pendant 5 ans), pour que le regime actuel puisse etre maintenu temporairement pendant 3 ans. La delegation italienne demande toujours le maintien illimite du regime actuel.

- En ce qui concerne l'extension des disciplines des organisations de producteurs, dont le but serait de neutraliser des perturbations du marche emanant des producteurs non-organises, la proposition de la Commission, malgre son caractere facultatif, qui laisse chaque Etat membre libre de decider l'extension pour son propre territoire, souleve toujours de fortes reserves de principe dans plusieurs delegations, notamment en raison de ses implications sur le plan de la concurrence et de la libre circulation des produits. Seules les delegations francaise, hellenique et irlandaise ont pu s'y rallier. Le CSA a ete charge de poursuivre l'examen d'une eventuelle liste positive des disciplines susceptibles d'etre etendues.

Enfin, en ce qui concerne l'extension du systeme d'intervention (constatation d'une crise grave sur les marches de gros pour certains produits), toutes les delegations, sauf la francaise et l'irlandaise ont exprime des reserves. Le CSA a ete charge d'examiner la possibilite de preciser les conditions dans lesquelles une telle extension pourrait etre acceptable.

B) Regime exterieur :

-----  
M. Dalsager a fait part de l'intention de la Commission de completer ses propositions concernant la protection externe, et notamment l'extension des prix de reference, afin de faciliter un accord au sein du Conseil. Si les delegations francaise, italienne et grecque estiment indispensable un tel renforcement de la protection exterieure, les autres delegations ont des positions reservees a ce sujet en raison des implications pour les echanges traditionnels avec les pays mediterraneens (Allemagne, Royaume-Uni, notamment).

La France et l'Italie ont souligne le lien entre les volets interne et externe et donc la necessite de propositions complementaires sur le regime externe si l'on veut faire des progres avant la prochaine session du Conseil europeen. La Commission a ete invitee a faire des propositions complementaires a temps pour que le Conseil agricole puisse en debattre lors de sa session des 8 et 9 mars prochains.

2. HUILE D'OLIVE

-----  
Tirant les conclusions du debat, la presidence a invite le CSA a preparer la prochaine session du Conseil en concentrant son attention sur trois aspects de ce dossier :

- le fonctionnement du regime actuel (limitation eventuelle des aides a la production, amelioration des controles, rapport des prix entre huile d'olive et huiles concurrentes).

- Une periode transitoire prolongee (duree et portee).

- les consequences financieres.

M. Dalsager a fait part de l'intention de la Commission de soumettre une nouvelle communication au Conseil sur l'huile d'olive.

ATTENTION DIS : pour votre information, il a precise que la Commission ne compte proposer l'introduction ni d'une aide a la production de caractere forfaitaire, ni d'une taxe sur les matieres grasses FIN DIS.

A SUIVRE, AMITIES  
N. VAN DER PAS COMEUR////



Bruxelles, le 8 fevrier 1983.

Note BIO (83) 64 (suite 2) aux Bureaux Nationaux  
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

---

CONSEIL AGRICOLE (M. Vasey)

1. RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS

M. Dalsager a informe le Conseil de ce que la Commission a demande des consultations formelles au Gouvernement americain dans le cadre du code GATT sur les subventions a la suite de la vente, par les Etats Unis, de 1 million de tonnes de farine de ble a l'Egypte a des prix subventionnes sensiblement inferieurs aux prix mondiaux. Cette vente aura pour effet d'enlever a la Communaute jusqu'en 1984 un marche fourni essentiellement par la CEE depuis 20 ans.

M. Dalsager a declare que la Commission a adresse un avertissement severe au Gouvernement americain concernant l'affaire de la farine de ble, consideree comme contraire a l'esprit dans lequel se sont engages les conversations bilaterales en cours au niveau des fonctionnaires. Elle l'a mis en garde contre une repetition d'actions analogues qui pourrait avoir des consequences nefastes non seulement pour la suite des discussions bilaterales mais aussi pour les relations CEE/US en general. La Commission a repete cette mise en garde apres qu'elle ait appris que les autorites americaines seraient en train de negocier la vente de beurre a l'Egypte.

M. Dalsager souligne la volonte de la Commission d'eviter l'escalade, en profitant notamment de la reunion bilaterale prevue pour le 10 fevrier. Si cela n'est pas possible, la Commission prendra les mesures appropriees.

2. PRIX AGRICOLES 1983/84

---

- Produits laitiers

---

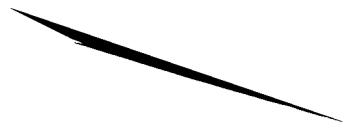
Repondant aux ministres qui avaient reitere leurs positions deja connues, M. Dalsager a rappele que depuis dix ans que l'on discute des moyens de freiner les excedents laitiers, il n'a jamais ete possible de trouver un consensus politique sur une situation differenciee selon les producteurs qu'il s'agisse de la surtaxe, de la taxe sur la production intensive ou d'une taxe progressive, le Conseil a du toujours se rabattre sur une solution lineaire. Lors de la fixation du seuil de garantie en mai 1982, la Commission avait d'ailleurs indique clairement son intention de proposer un abattement du prix d'intervention en cas de depassement du seuil.

M. Dalsager indique enfin que la Commission se reserve de proposer un abattement supplementaire, compte tenu du fait que l'augmentation des livraisons aux laiteries en 1982 est maintenant estimee a 3,5% au lieu de 2,7% (ce qui donnerait en principe un abattement de 3% au lieu de 2,2%).

Amities,

M. Vasey 11h00 COMEUR////

*O. El waz*



Bruxelles, le 4 fevrier 1983

NOTE BIO (83) 61 AUX BUREAUX NATIONAUX  
c.c. aux membres du groupe du porte parole

433

-----  
OBJET : PREPARATION DU CONSEIL ECO/FIN DU LUNDI 7 FEVRIER  
-----  
(W.Helin)

Le Conseil ECO/FIN se reunira le 7 fevrier a partir de 14h30. Il sera precede d'un dejeuner.

Les points suivants sont a l'ordre du jour :

1. NIC III  
-----

Le Parlement europeen a rendu en decembre son avis sur la proposition de la Commission. Le Conseil europeen avait, en decembre, demande au Conseil de prendre rapidement une decision, en tout cas avant le prochain Conseil europeen des 21 et 22 mars sur la proposition de la Commission d'accroitre de 3 milliards d'Ecus les possibilites de pret du NIC. La principale question n'ayant pas encore fait l'objet d'un accord au sein des instances techniques du Conseil, est celle de la permanence et du montant de l'instrument.

La definition precise du champ d'application n'est pas encore arreee, la question etant de savoir si le NIC pourrait etre utilise au benefice des "secteurs productifs", ou de maniere plus limitee, par exemple dans l'industrie et plus particulierement les P.M.E.

La Commission espere qu'une decision sera prise des lundi prochain.

2. Situation economique dans la Communaute  
-----

Le Conseil procedera a un tour d'horizon general sur l'evolution de la situation economique depuis l'adoption du rapport annuel (en decembre) et le premier examen, en mars, de la situation economique prevu par la directive sur la convergence de 1974.

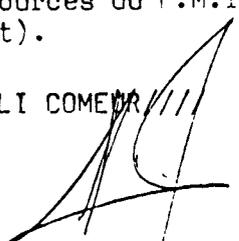
3. Preparation de la prochaine reunion du Comite interimaire du F.M.I.  
-----

Le Conseil discutera les themes a l'ordre du jour de la prochaine reunion du Comite interimaire du F.M.I., les 10 et 11 fevrier a Washington.

Les deux principaux points a l'ordre du jour de cette reunion sont :

- situation economique mondiale, y compris les problemes poses par l'endettement de certains pays;
- les ressources du F.M.I. (quotas et accords generaux d'emprunt).

AMITIES  
M. SANTARELLI COME





BRUXELLES, le 7 FEVRIER 1983

NOTE BIO (83)61 - suite 1 et fin aux bureaux nationaux  
c.c. aux membres du groupe du porte parole

-----  
OBJET : CONSEIL ECO/FIN du LUNDI 7 FEVRIER 1983 (C.Boon)  
-----

Le Conseil, sous presidence de M. Stoltenberg, a consacre l'essentiel de ses debats a la proposition NIC III.

Le Conseil a pris une decision dont les elements sont les suivants :

1. le plafond du NIC (dit NIC III) est fixe a 3 milliards d'Ecus.

2. A l'interieur de ce plafond, le Conseil decidera, sur proposition de la Commission et a la majorite qualifiee d'appeler le montant de 3 milliards en deux ou trois tranches. M. Ortoli a d'ores et deja annonce qu'il proposerait tres vite une premiere tranche de 1,5 milliard.

3. Le champ d'application de la decision de base qui vient d'etre arretee a ete ainsi defini : energie, infrastructures, investissements principalement pour les PME de l'industrie et des autres secteurs productifs, la Commission se reservant la possibilite dans certains cas exceptionnels, de financer des investissements d'entreprises autres que petites ou moyennes.

4. En ce qui concerne la budgetisation, le Conseil estime que la question doit etre traitee sur un plan general et non pas a l'occasion de la discussion concernant un instrument financier particulier. Il a rappele que la question serait evoquee a nouveau dans le cadre des travaux sur la revision du reglement financier.

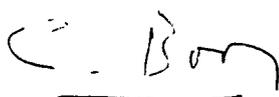
La decision ci-dessus reproduite, a pu etre obtenue grace a la persuasion et aux efforts conjuges de la presidence et du vice-president Ortoli.

N.B. En cas de besoin, vous trouverez dans la P 56 d'octobre 1982, les elements de background necessaires sur les NIC I et II, chiffres des prets et emprunts realises a ce jour y compris.

La situation economique n'a donne lieu qu'a un bref echange de vues et le texte du discours de la presidence au comite interimaire du FMI le 10 fevrier prochain, a ete adopte avec quelques modifications mineures.

AMITIES

..BOON COMEUR////





1202 02/01  
64215 EURCOM UW  
21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - G.P.P.  
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON  
REF: 18:00 1-02-83 000030258 - 000031303

N.19248-BIO / BERL. 1/95

H.D.	Rd
D.H.D.	BJ
INFO.	-
TRADE	-
AGRI.	-
LEGAL	-
FIN & DEV.	-
SCI & EN.	-
SUP. AG.	-
ADM.	-
C.F.	
	MIB

NOTE BIO (83) 55 TO NATIONAL OFFICES  
COPY TO THE MEMBERS OF THE GROUP

432.11  
433

-----  
SUPPLEMENTARY BUDGET 1983 (R. ELPHICK)  
-----

THE COUNCIL FORMALLY ADOPTED THE SUPPLEMENTARY BUDGET 1983 TODAY. IT PASSED AS AN 'A' POINT FOLLOWING THE WORK OF CLARIFICATION CARRIED OUT BY THE GERMAN PRESIDENCY LAST WEEK (SEE BIOS 42 AND 42 SUITE 1 OF 26/27 JANUARY).

THIS CLEARS THE WAY FOR THE PARLIAMENT TO GIVE THE SUPPLEMENTARY BUDGET A FIRST READING DURING THE PLENARY SESSION NEXT WEEK. IF THERE ARE NO AMENDMENTS THE PARLIAMENT WISHES TO BRING TO THE BUDGET, IT COULD BE THAT THE PARLIAMENT WOULD AGREE THE BUDGET STRAIGHT AWAY. FAILING THAT A SECOND READING IN COUNCIL AND PARLIAMENT WOULD BE NECESSARY.

REGARDS,

M. SANTARELLI COMEUR 17.30 ///+

64215 EURCOM UW  
21877 COMEU B  
VIA WUI A

Int

Western Union International, Inc.

International Telex

national, Inc.

International Telex



Western Union International, Inc.

